

Le PS de Mons-Borinage RÉFORME SES STATUTS

Exclusif : Le décumul intégral risque de s'inviter dans les débats

Publifix, SPFC, Samu social... Les affaires torquent les partis traditionnels, même si ces scandales ne concernent pas directement les Régions de Mons et du Centre. Le PS d'Élio Di Rupo va ciller, tanguer et bouillonne. y compris en ses terres. Dans la zone Mons-Centre, sept députés sont autorisés à cumuler avec leur fonction de bourgmestre ou d'échevin. Éric Thiébaud (PS), Laurent Devin (PS), Élio Di Rupo (PS), Fabienne Winckel (PS), Benoît Friart (PS), Nicolas Martin (PS) et Jacqueline Galant (MR).

Si la proposition de décumul intégral, soutenue par Élio Di Rupo, est votée le 2 juillet, ces députés devront faire un choix après les élections communales de 2018. Parmi ces élus, on retrouve aussi le président de la Fédération PS de Mons-Borinage, également premier échevin à la Ville de Mons, Nicolas Martin.

ET CE SAMEDI, le PS de Mons-Borinage organise justement son congrès. Objectif ? Approuver les modifications statutaires de la Fédération PS de Mons-Borinage. Nicolas Martin proposera de conditionner les rémunérations des élus de l'exécutif à leur participa-

tion effective dans les différentes structures publiques ou parapublics. Un changement du mode de rémunérations des présidents et de membres des comités de gestion des intercommunaux sera aussi sur la table. Le but étant de lier leurs indemnités à leur présence effective dans les instances.

Mais le sujet qui risque de tonner lors des débats est bien celui du "décumul intégral". Sujet qui fait bondir parmi certains élus de la Région de Mons-Borinage et de la Région de Mons-Borinage et du Centre. Sept députés (régionaux ou fédéraux) sont directement concernés, dont cinq sont socialistes.

Le président PS de Mons-Borinage a aussi un avis arrêté sur la question. "Je suis pour le décumul des mandats et je vais me l'approprier, nous pressions. Mais le débat ne doit pas avoir lieu dans la foulée parmi certains élus de la Région de Mons-Borinage et du Centre. Sept députés (régionaux ou fédéraux) sont directement concernés, dont cinq sont socialistes.

Le premier échevin de Mons, Nicolas Martin, également président de la Fédération PS de Mons-Borinage et député wallon sera lui aussi amené à choisir entre ses différentes casquettes. Et ce choix interviendra à coup sûr à la suite des élections communales de 2018. "Oui, je ferai un choix qui interviendra des 2018", nous confirme-t-il.

Avec sept mandats à son actif dont deux rémunérés (échevin et député), le positionnement de Nicolas Martin est scruté. Comme les autres, lui aussi devra faire un choix. "J'ai toujours exprimé ma préférence pour la Ville de Mons. Mais ça dépend de différents facteurs comme de l'évolution politique d'ici là, du positionnement des uns et des autres au sein du parti et de la confiance que les gens me donnent".

Pourquoi dès lors ne pas appliquer le décumul tout de suite ? "J'ai pris un engagement auprès des électeurs en 2014, je me dois de le respecter jusqu'au bout. J'ai des dossiers en cours que je veux voir aboutir. Et enfin, j'ai une équipe autour de moi qui travaille aussi beaucoup pour que ces dossiers voient le jour".

En 2014, le Montois menait déjà la liste PS à la Région. À l'époque, il était aussi déjà premier échevin... Les partis fonctionnent de manière telle que chaque famille politique cherche à obtenir les faveurs des électeurs. Dans la Région, Carlo Di Antonio menait la liste CDH, Jacqueline Galant menait la liste MR et je menais la liste pour le PS. Je n'ai fait une fois

pour que le décumul soit adapté en fonction de la taille de la commune. Il ne me semble pas blagueux qu'un élu d'une petite commune rurale puisse poursuivre une fonction parlementaire. En revanche, pour une ville telle que Mons, il me semble opportun d'en terminer avec le cumul. Et c'est dans ce sens-là que je me suis déjà exprimé au bureau du parti."

Enfin, autre sujet qui lui tient à cœur, c'est le renouvellement de la classe politique. Tant qu'il évoque ses prises de position au parti socialiste, Nicolas Martin s'est aussi déjà exprimé sur son désir de limiter, à deux ou trois, le nombre de mandats politiques successifs dans une même fonction. "Il faut pouvoir passer la main, nous pressions. Mais le débat ne doit pas avoir lieu dans la foulée parmi certains élus de la Région de Mons-Borinage et du Centre. Sept députés (régionaux ou fédéraux) sont directement concernés, dont cinq sont socialistes.

Le premier échevin de Mons, Nicolas Martin, également président de la Fédération PS de Mons-Borinage et député wallon sera lui aussi amené à choisir entre ses différentes casquettes. Et ce choix interviendra à coup sûr à la suite des élections communales de 2018. "Oui, je ferai un choix qui interviendra des 2018", nous confirme-t-il.

Avec sept mandats à son actif dont deux rémunérés (échevin et député), le positionnement de Nicolas Martin est scruté. Comme les autres, lui aussi devra faire un choix. "J'ai toujours exprimé ma préférence pour la Ville de Mons. Mais ça dépend de différents facteurs comme de l'évolution politique d'ici là, du positionnement des uns et des autres au sein du parti et de la confiance que les gens me donnent".

Pourquoi dès lors ne pas appliquer le décumul tout de suite ? "J'ai pris un engagement auprès des électeurs en 2014, je me dois de le respecter jusqu'au bout. J'ai des dossiers en cours que je veux voir aboutir. Et enfin, j'ai une équipe autour de moi qui travaille aussi beaucoup pour que ces dossiers voient le jour".

En 2014, le Montois menait déjà la liste PS à la Région. À l'époque, il était aussi déjà premier échevin... Les partis fonctionnent de manière telle que chaque famille politique cherche à obtenir les faveurs des électeurs. Dans la Région, Carlo Di Antonio menait la liste CDH, Jacqueline Galant menait la liste MR et je menais la liste pour le PS. Je n'ai fait une fois



Lors du traditionnel 1er mai, Nicolas Martin (président PS de Mons-Borinage) en appui d'un candidat d'un traditionnel 1er mai.

RÉACTIONS

Éric Thiébaud (PS)
Député Bourgmestre HENHES
"Je me sens saisi"
"Je suis triste... C'est dommage de venir avec cette proposition au parti après trois scandales pour lesquels aucun parlementaire-échevin/bourgmestre n'est impliqué. Et là, on vient avec une mesure qui pointe du doigt des parlementaires. Je me sens saisi par les déclarations de Paul Magnette. J'avais lu nosse à la dernière séance à la Chambre où nous avons été pointés du doigt à cause de comportements inacceptables de quelques-uns de notre famille politique. Et quelques jours plus tard, je suis assis seul par un des chefs de ma famille. Je pense qu'il faut prendre des mesures mais pas du style football-pénalité. En France, François Hollande a décliné le décumul des députés et des maires pendant son mandat et le PS s'est écroulé."

Laurent Devin (PS)
Député Bourgmestre BINICHE
"Pas encore arrêté"
"Ma réponse est très claire. Il y a de nombreuses discussions qui sont en cours pour l'instant, je suis en discussion en interne ou parti socialiste pour y répondre de la meilleure manière, je suis dans cette séquence. Tant qu'une décision n'est pas arrêtée, je ne veux pas m'opposer davantage à l'édifice. Il y a des réunions qui se tiennent pour y répondre."

Benoît Friart (MR)
Député Bourgmestre LE ROULX
"Je veux rester bourgmestre"
"Un bourgmestre d'une grande ville doit avoir difficile de gérer les deux. Pour moi, c'est extrêmement complémentaire. Comme bourgmestre, je suis plongé au cœur des besoins des gens et de leurs attentes. Je prends le pouls de la population que je représente comme député fédéral. Et c'est très important. Un député qui n'est ni échevin ni bourgmestre dans une petite commune passera toute la semaine à Bruxelles et ne sera plus beaucoup en lien avec sa population. Je comprends cependant une telle mesure pour les bourgmestres/échevins des villes de plus de 50.000 habitants. Mais si je devais faire un choix, je pense que je choisirais mon mandat de bourgmestre. Ce sont deux approches de la politique différentes. Mais ce qui m'a motivé à me lancer en politique, c'est ma commune."

DIXIT "Il risque de faire chaud ce dimanche pour le Petit Lumeçon. Chers parents, n'oubliez pas de prévoir de la crème solaire pour vos enfants, de quoi protéger leur tête, ainsi que des boissons. Nous prévoyons de l'eau dans la limite des stocks disponibles" de la Ville de Mons.

DR RADIO
C'EST QU'ON DIRECT

VOS FRÉQUENCES
Comines > 91.7 Charleroi > 101.4
Mons > 107.2 La Louvière > 95.6
Tournaï > 106.5

Nicolas Martin (PS) : "J'ai toujours exprimé MA PRÉFÉRENCE POUR LA VILLE"

Il fera un choix en 2018, après les élections communales



Député wallon et échevin à Mons, Nicolas Martin (PS) fera son choix en fonction de celui des électeurs.

Le premier échevin de Mons, Nicolas Martin, également président de la Fédération PS de Mons-Borinage et député wallon sera lui aussi amené à choisir entre ses différentes casquettes. Et ce choix interviendra à coup sûr à la suite des élections communales de 2018. "Oui, je ferai un choix qui interviendra des 2018", nous confirme-t-il.

Avec sept mandats à son actif dont deux rémunérés (échevin et député), le positionnement de Nicolas Martin est scruté. Comme les autres, lui aussi devra faire un choix. "J'ai toujours exprimé ma préférence pour la Ville de Mons. Mais ça dépend de différents facteurs comme de l'évolution politique d'ici là, du positionnement des uns et des autres au sein du parti et de la confiance que les gens me donnent".

mais l'expérience me fait dire que je ne continuerai pas de la sorte. Je mettrai donc un terme à mon cumul. Ma candidature à la Région était aussi une très belle opportunité d'appréhender la manière dont les Montois ont vécu les 22 mois où j'étais bourgmestre faisant fonction."

CUMULER cet échevin (développement économique, tourisme, commerce et urbanisme) et le job de parlementaire wallon n'est pas une mince affaire. "C'est énormément de boulot, il faut reconnaître que c'est très lourd au ni-

veau de la charge de travail. Je pense que c'est possible de le faire quelques années mais pas éternellement, particulièrement dans une ville comme Mons. Ce n'est pas tenable. Je l'ai fait une fois, pas deux."

Quand on sait que Nicolas Martin termine son second mandat d'échevin et qu'il souhaite limiter le nombre de mandats successifs exercés dans la même fonction, le choix des électeurs en 2018 sera déterminant pour la suite de son parcours politique, à la Ville ou à la Région.

Jacqueline Galant (MR)
Députée Bourgmestre JURISSE

"C'est dégueulasse"
"Ce n'est pas parce que certains fraudent que tous les députés doivent être pénalisés. Je n'ai jamais négligé mon travail, ni de député ni de bourgmestre. Au MR, nous sommes contre, même s'il faut distinguer cumul financier et de fonction. Le décumul pour les petites communes de moins de 50.000 habitants n'a pas de sens. Ça ne règle rien, il y aura d'autres déviances. C'est grave de prendre une mesure aussi unilatérale. J'ai dû me battre pour faire un tour de pénalisation me permettant de siéger comme bourgmestre et comme députée. Les règles doivent être les mêmes pour tout le monde. Je pense que si cette mesure passe, il n'y aura plus beaucoup de personnes qui feront de la politique. Le soud est une question de cumul des revenus. Pourquoi ne pas limiter les salaires des parlementaires et élus locaux qui exercent les deux fonctions ?"

Jean-Pierre Lépine (PS)
Bourgmestre-CONSEILLER PRINCIPAL

"Il faut y travailler !"
"J'attends notre congrès de ce samedi. Je suis favorable à ce décumul puisqu'aujourd'hui cela pose réellement problème. Bénévol quand même pour les bourgmestres de moins de 50.000 habitants. Mais il faut qu'on se penche réellement sur la question pour interdire le cumul. Je suis conseiller provincial, je ne suis pas dans l'exécutif. Donc je ne vois pas quel problème cela pourrait poser."

Carlo Di Antonio (CDH)
Ministre WALLON DOUR

"Un mandat rémunéré par élu."
"Depuis des années, je suis favorable à un décumul des rémunérations. Celui qui est bourgmestre et qui siéger dans une intercommunale, il le contourne de sa rémunération de bourgmestre. Item dans le cas des députés. Pour moi, c'est la même chose pour ce job. Si le travail n'est pas rémunéré, la sanction viendra de l'électeur. Pour le reste, je suis pour un seul mandat public rémunéré par élu."

gopress
Innovating Digital Content

La Dernière Heure Mons - Centre - Charleroi 16/06/2017, pages 18 & 19
Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Dernière Heure Mons - Centre - Charleroi

CHEZ NOUS
MONS - CENTRE

Le PS de Mons-Borinage RÉFORME SES STATUTS

Nicolas Martin (PS) : "J'ai toujours exprimé MA PRÉFÉRENCE POUR LA VILLE"